

Chers amis pongistes, L'Entente Pongiste Neuchâteloise a le plaisir de vous inviter aux

Championnats ANJTT Individuels 2024-2025

Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2025

Centre sportif « Les deux Thiellles » au Landeron

Participation

Ces championnats sont ouverts à tous les joueurs jouant pour un club de l'ANJTT **ayant une licence ou un Passeport Loisir STT valable.**

Séries prévues et horaire

Heure	Samedi 25 janvier 2025	Dimanche 26 janvier 2025
07h30	Ouverture de la salle	
08h00	Double mixte jeunesse (système KO)	Ouverture de la salle
08h30	Double U11-U13 (système KO) Double U15 (système KO) Double U17-U19 (système KO)	Double mixte (système KO)
09h30	Simple U11 (poules) Simple U13 (poules) Simple U15 (poules) Simple U17-U19 (poules)	Double open D (système KO) Double open C (système KO)
10h00		Simple open C (poules) Double open A/B (système KO)
10h30	Double O40-O70 (poules)	
11h00		
11h30	Double passeport loisir (poules)	Simple open A (poules)
12h00	Remise des médailles du matin	
12h30	Double open E (système KO)	Remise des médailles du matin
13h00	Simple O40 (poules) Simple O50-O70 (poules)	Simple open D (poules)
13h30	Simple passeport loisir (poules)	Simple open B (poules)
14h00	Simple open E (poules)	Simple dames A/B/C/D (poules)
15h30	Simple O19 (poules) Simple O30 (poules)	
16h30		Remise des médailles
18h30	Remise des médailles	

L'horaire indiqué est à titre indicatif, des retards ne sont pas à exclure.

Généralités et règlements

Les championnats ANJTT individuels se disputent selon la formule suivante :

Simple Jeunesse U11-U13-U15-U17-U19 et sénior O40-O50

Jusqu'à 3 inscrit-e-s : séries regroupées.

Dès 4 inscrits : poule de 3 ou de 4 (2 qualifié-e-s par groupe) puis tableau à élimination directe.

Les séries de simples et doubles filles n'ont pas été proposées car il n'y avait pas assez de potentielles inscrites. Les filles pourront donc participer dans les catégories correspondant à leur âge.

Simple et doubles de samedi et dimanche

Si 2 inscrit-e-s : finale.

Si 3 à 5 inscrit-e-s : groupe de 3 à 5.

A partir de 6 inscrit-e-s : groupes de 3 ou 4 (2 qualifié-e-s par groupe) puis tableau à élimination directe.

Samedi :

Un/e joueur-se peut s'inscrire à 2 simples et 2 doubles + mixte jeunesse.

Les joueurs-ses O19 sont celles/ceux né-e-s entre 1995 et 2005.

Les joueurs-ses O30 sont celles/ceux né-e-s entre 1985 et 1994.

Dimanche :

Un/e joueur-ses peut s'inscrire à 3 simples et 1 double + Mixte.

Un/e joueur-se ne peut jouer que dans sa catégorie de classement + celle directement au-dessus que cela soit en simple ou en double. Un-e joueur-se D1/D2 qui joue le dimanche est considéré-e comme série D et peut donc aussi participer à la série C.

En double, un des deux partenaires doit avoir le classement minimal correspondant à la série de double jouée.

Les joueurs-ses Passeport Loisir peuvent uniquement participer aux catégories « Passeport Loisir » --> Simple + double du samedi.

Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants, à l'exception de la série Open A qui se jouera en 4 sets gagnants à partir du tableau principal (matchs de poules en 3 sets gagnants).

Aucune petite finale ne sera disputée. Les deux demi-finalistes vaincus seront **médillés**.

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre deux joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- le quotient des manches gagnées et perdues
- le quotient des points gagnés et perdus
- en dernier recours, tirage au sort
- Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération

Balles officielles Fournies par l'organisateur (contre une caution)

Nombre de tables 16

Juge-arbitre Olivier Schwab, Schürlistrasse 3, 2563 Ipsach

Arbitres

Finance d'inscription Toutes les séries simples Frs. 10.-

Séries doubles, par joueur / joueuse Frs. 8.-

U11, U13, U15, U17, U19 : toutes les séries Frs. 5.-

Taxe STT (pour le tournoi) Frs. 6.-

Inscriptions

Les listes d'inscriptions devront être validées par internet sur Championnats ANJTT 2024-25 – ANJTT (tt-turnier.ch) au plus tard le dimanche 19 janvier 2025 à 24h00

Tirage au sort Le mardi 21 janvier 2025 chez le juge-arbitre

Paieement Par bulletins de versement envoyés aux clubs.

Informations diverses

Tenue officielle selon le règlement STT

La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle.

Absence excusée Par téléphone à Olivier Schwab (079 596 50 16), au plus tard jusqu'au vendredi 24 janvier 2025 à 21h00.

Forfait Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (**frais d'inscription + Fr. 20.-**)

Bar Petite restauration et boissons chaudes/froides à prix attractifs.

En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.

La Chaux-de-Fonds, en novembre 2024

Entente Pongiste Neuchâteloise